

L'EAU DE TOURS MÉTROPOLE VAL DE LOIRE



Gestion en régie ou en délégation de service public, coût du traitement et de l'assainissement, entretien des infrastructures... Tours Métropole Val de Loire est en charge de la compétence eau potable depuis 2017. Plongez ici dans le service métropolitain de l'eau pour mieux comprendre comment cette ressource précieuse est captée, gérée et distribuée jusqu'au robinet.

3 QUESTIONS À...

Bertrand Ritouret

Vice-Président de Tours Métropole Val de Loire
délégué au Cycle de l'eau



COMMENT LA MÉTROPOLE PRÉSERVE-T-ELLE LA RESSOURCE EN EAU ?

Surexploitée jusqu'au milieu des années 2000, la nappe du Cénomaniens, qui est l'une des ressources sollicitées pour capter l'eau – facile à extraire, mais très longue à se recharger –, fait l'objet de mesures de protection. Ainsi, en 12 ans, notre prélèvement a baissé de 24 %, soit plus de 1 milliard de litres économisés par an. Aujourd'hui, les 2/3 de nos prélèvements proviennent des nappes alluviales de la Loire et du Cher, des sources bien plus durables, car l'eau s'y renouvelle beaucoup plus vite. De plus, et au cœur d'un été qui s'annonce extrêmement sec, la Métropole est d'autant plus attentive à la ressource. Heureusement, la Métropole fait mieux que ce qu'elle devrait faire : nous pouvons nous appuyer sur nos ouvrages de prélèvement en Loire, bien conçus à l'origine, qui permettent de passer cette crise sans encombre. Nous pouvons d'ailleurs, et comme nous l'avons déjà fait en 2019, exporter l'eau de la Métropole vers Cinq-Mars-la-Pile et Vouvray. Un bel exemple de solidarité entre nos territoires !

LES DIFFÉRENTS MODES DE GESTION DE L'EAU INFLUENT-ILS SUR LA FACTURE D'EAU ?

Non. La Métropole exploite en régie directe les systèmes de production et de distribution d'eau potable de 5 communes : Tours, Saint-Avertin, Saint-Cyr-sur-Loire, La Membrolle-sur-Choisille et Saint-Pierre-des-Corps, correspondant à environ deux tiers de la population desservie.

Les systèmes de production d'eau potable des 18 autres communes métropolitaines sont, quant à eux, exploités en délégation de service public (DSP) par Veolia. **Ce n'est pas le mode de gestion qui a une influence sur le prix du service de l'eau.** Chambray-lès-Tours par exemple, dont le service de distribution de l'eau est géré en DSP, affiche des tarifs très peu élevés. Longueur des réseaux, état des infrastructures, nombre d'usagers... De nombreux facteurs expliquent la divergence tarifaire sur notre territoire. Citons notamment les modalités de traitement de l'eau qui diffèrent en fonction de sa provenance : une eau de Loire ou du Cher est plus chère à rendre potable qu'une eau souterraine. C'est le cas par exemple pour Savonnières ou Berthenay. Le mode de gestion n'influe donc pas sur le tarif.

UNE RÉDUCTION DE L'ÉCART DU PRIX DE L'EAU ENTRE LES COMMUNES EST-ELLE PRÉVUE ?

Par souci d'équité, la Métropole s'est donné pour objectif de tendre vers une convergence tarifaire. Toutefois, cela prend du temps. Nous devons en effet prendre en compte l'historique des tarifs pratiqués jusqu'ici, et réaliser des études de long terme pour ajuster au mieux le prix de l'eau au coût réel du service. La question du tarif progressif, déjà mis en place dans certains secteurs, mérite également d'être posée. Mais si ces tarifs incitent à la sobriété, ils ne sont pas nécessairement justes. Avec le principe du « consommez plus/payez plus », les familles nombreuses seraient par exemple « désavantagées » par rapport à un couple sans enfant. Vous l'aurez compris, la Métropole, en étroite collaboration avec les communes, souhaite mener ces réflexions sans parti pris, pour apporter une réponse juste et objective. L'eau est un bien universel précieux qui mérite tout l'engagement de notre Métropole afin de garantir à toutes et à tous l'accès équitable à une eau de bonne qualité.

LA GESTION DE L'EAU

UNE COMPÉTENCE MÉTROPOLITAINE DEPUIS 2017

En 2000, Tour(s) Plus a pris en charge la compétence assainissement. Du fait de sa transformation en Métropole, la compétence eau lui a été transférée en 2017. Ingénieurs, agents techniques et administratifs, mécaniciens ou laborantins... près de 200 agents métropolitains sont nécessaires pour entretenir nos infrastructures, distribuer une eau de qualité, l'analyser et la contrôler, et rendre à la nature une eau qui soit le plus propre possible.

EN CHIFFRES

1905 km de réseau de distribution d'eau potable

1358 km de réseau de collecte d'eaux usées

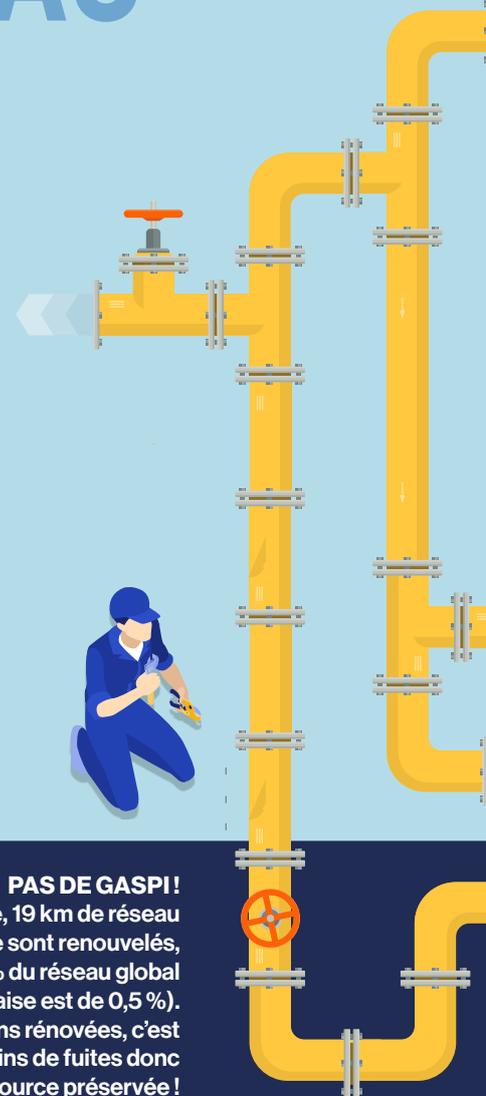
43 réservoirs d'eau potable

27 unités de production d'eau potable

14 stations d'épuration

223 postes de pompage pour les eaux usées

54 000 m³ d'eau potable distribués chaque jour



PAS DE GASPI !

Chaque année, 19 km de réseau d'eau potable sont renouvelés, soit 1 % du réseau global (la moyenne française est de 0,5 %). Des canalisations rénovées, c'est moins de fuites donc une ressource préservée !

LE SAVIEZ-VOUS ?

Avant d'arriver dans nos robinets, l'eau passe par un long processus...

Elle est d'abord extraite dans les 67 points de prélèvement avant de

passer dans nos 1900 km de réseaux. Ce réseau étant ancien, il doit être entretenu régulièrement et parfois renouvelé.

C'est cet entretien qui permet de limiter les fuites, de préserver la ressource et d'obtenir un rendement moyen de 86 %, bien au-dessus de la moyenne française (79,8 %) !

Une fois passée par ce réseau, et avant d'arriver dans nos robinets, l'eau est nettoyée et analysée dans 29 usines de traitement. Elle doit y valider 321 paramètres d'analyse, plusieurs fois et à plusieurs endroits. Au total, 4 000 analyses sont réalisées sur l'eau prélevée et 12 000 sur l'eau distribuée.



Scannez et découvrez
le cycle de l'eau en vidéo !

Téléchargez gratuitement
l'appli Argo Play



LE PRIX DE L'EAU

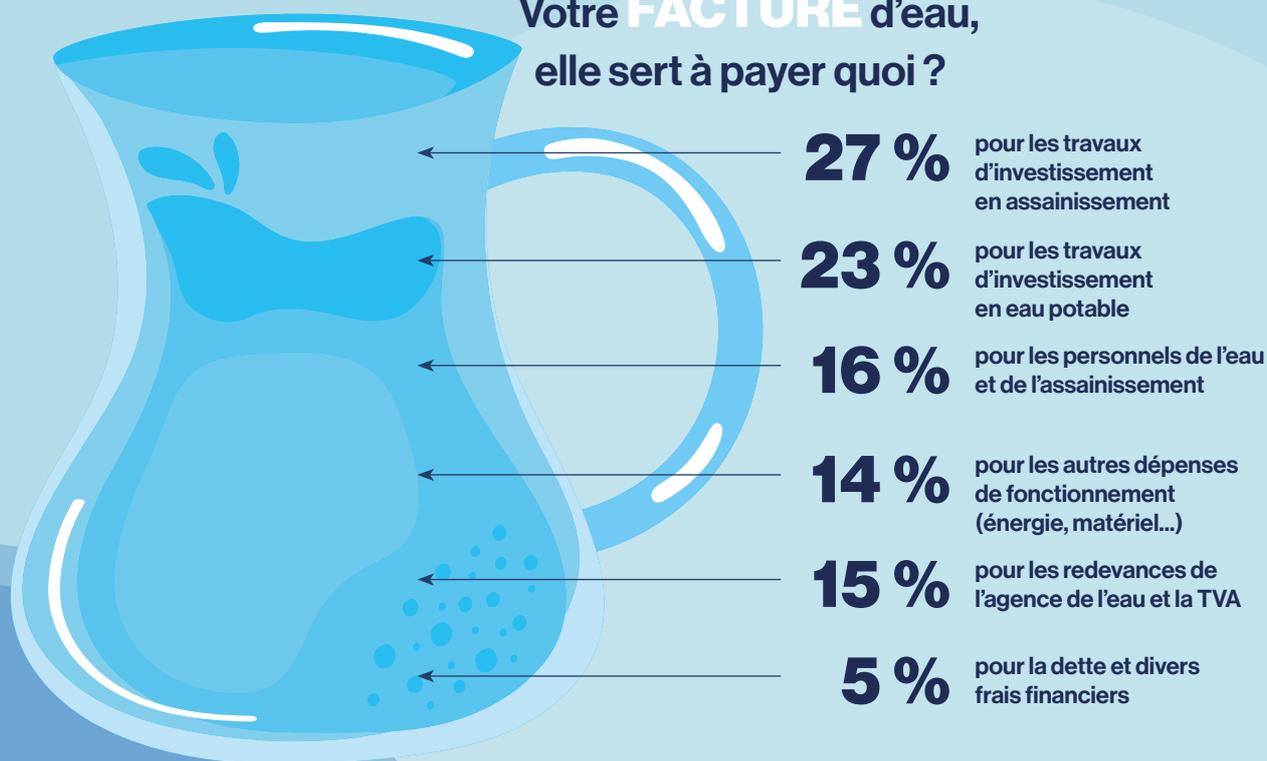
POUR LE CALCULER, IL FAUT CONNAÎTRE LE COÛT

Charge de personnel, facture d'énergie, analyse de l'eau ... **13 M€** et **15 M€** sont respectivement fléchés par an pour le fonctionnement du service de l'eau et de l'assainissement.

Outre les charges de fonctionnement, Tours Métropole Val de Loire investit également beaucoup pour ses infrastructures et ses réseaux, avec tous les ans en moyenne **22 M€** pour le réseau de l'assainissement et **17 M€** pour celui de l'eau.

Par exemple, si la Métropole souhaitait renouveler l'intégralité de ses canalisations sur une année, plus d'un milliard d'euros de budget seraient nécessaires !

Votre **FACTURE** d'eau,
elle sert à payer quoi ?



LE SAVIEZ-VOUS ?

1,3 % des dépenses annuelles des ménages, c'est ce que représentent au niveau national l'eau et l'assainissement, contre **4,7 %** pour l'énergie

(2017 – source infographie agences de l'eau / SISPEA)

UN PRIX DE L'EAU INFÉRIEUR À LA MOYENNE NATIONALE



En France, la
facture d'eau
moyenne est de
490 € TTC/ an
pour 120 m³ (soit
4,19 € TTC/ m³)



Au sein de la
Métropole de Tours,
ce prix est de
370 € TTC/ an
pour 120 m³
(soit **3,06 € TTC/ m³**)

ET DANS MA COMMUNE ? QUEL EST LE PRIX DE L'EAU ?

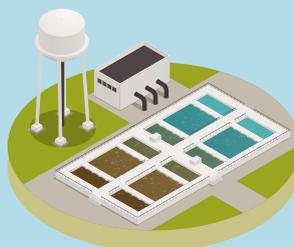
	Prix du m ³ (en euros et en TTC)	Différence avec le prix moyen de TMVL à 3,06 €/m ³
BALLAN-MIRÉ	2,86 €	-0,20 €
BERTHENAY	3,32 €	+0,26 €
CHAMBRAY-LÈS-TOURS	2,89 €	-0,17 €
CHANCEAUX-SUR-CHOISILLE	3,31 €	+0,25 €
DRUYE	4,16 €	+1,10 €
FONDETTES	3,21 €	+0,15 €
JOUÉ-LÈS-TOURS	3,06 €	=
LA MEMBROLLE-SUR-CHOISILLE	3,07 €	+0,01 €
LA RICHE	2,81 €	-0,25 €
LUYNES	3,21 €	+0,15 €
METTRAY	3,24 €	+0,18 €
NOTRE-DAME-D'OÉ	3,31 €	+0,25 €
PARCAY-MESLAY	3,32 €	+0,26 €
ROCHECORBON	3,32 €	+0,26 €
SAINT-AVERTIN	3,07 €	+0,01 €
SAINT-CYR-SUR-LOIRE	3,07 €	+0,01 €
SAINT-ÉTIENNE-DE-CHIGNY	3,21 €	+0,15 €
SAINT-GENOUPH	3,07 €	+0,01 €
SAINT-PIERRE-DES-CORPS	3,06 €	=
SAVONNIÈRES	4,16 €	+1,10 €
TOURS	3,06 €	=
VILLANDRY	4,16 €	+1,10 €

ET AILLEURS ?

	Prix du m ³ (en euros et en TTC)	Différence avec TMVL
TOURS MÉTROPOLÉ VAL DE LOIRE	3,06	
NANTES	3,49	+14 %
ANGERS	3,60	+18 %
LE MANS	3,81	+25 %
ORLÉANS MÉTROPOLÉ	3,82	+25 %
NIORT	4,75	+56 %

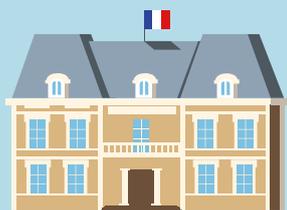
POURQUOI LE PRIX DE L'EAU DIFFÈRE-T-IL EN FONCTION DES COMMUNES ?

4 FACTEURS EXPLIQUENT CES ÉCARTS DE PRIX :



Les modalités de traitement de l'eau selon sa provenance

Le processus de traitement est différent selon la provenance de la source : une eau de la Loire ou du Cher est plus chère à rendre potable qu'une eau captée dans une nappe souterraine profonde, qui est déjà propre à la consommation. Le processus de traitement plus long et plus complexe implique donc des investissements et des coûts supérieurs.



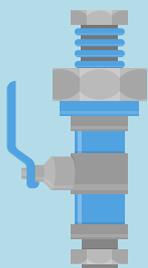
Un prix qui était fixé par les communes

Avant la création de Tours Métropole Val de Loire, la gestion de l'eau était une compétence communale. Ce sont donc les communes qui fixaient les prix du service.



Une différence démographique donc une différence de recettes

Les différences démographiques des communes imposent, de fait, une disparité dans le montant des factures d'eau. En effet, les recettes perçues (par la facturation) seront importantes en zone urbaine, autrement dit supérieures aux dépenses générées par le service de l'eau. Pour les zones rurales, moins densément peuplées, les recettes seront bien inférieures. Le service de l'eau coûte donc plus cher aux petites communes. Aujourd'hui, c'est bien la « solidarité métropolitaine » qui permet aux habitants des zones rurales de ne pas avoir une facture d'eau trop élevée.



La longueur des réseaux à gérer et à entretenir

En moyenne, 6,3 mètres de réseau sont nécessaires pour desservir un habitant de la Métropole. Ce chiffre tombe à 2,7 mètres par habitant à Tours, et atteint 23,4 mètres à Druye, Savonnières et Villandry. Dans ces communes, il est donc nécessaire de construire, d'entretenir et de renouveler près de 4 fois plus d'infrastructures en proportion pour alimenter en eau potable les habitants.



Dans un souci d'équité, Tours Métropole Val de Loire s'est donné pour objectif d'établir une feuille de route d'ici la fin de l'année 2022 pour tendre vers une convergence tarifaire.

VRAI / FAUX



Les installations de la Métropole sont exploitées en régie et en délégation de service public (DSP)

VRAI

La gestion du service de l'eau potable est gouvernée par la Métropole pour l'ensemble des 22 communes. En revanche, les installations sont à la fois

exploitées par régie, donc par la Métropole, et par DSP, donc par un prestataire externe.

Par ailleurs, en DSP, les contrats sont à durée limitée et la gestion des interventions techniques (fuites, relevé des compteurs) est confiée à un opérateur. Une partie de la facturation est dédiée au délégataire pour assurer ces opérations d'exploitation et une partie est reversée à la Métropole pour assurer la gestion durable du patrimoine. En régie directe, pour 5 communes de la Métropole, c'est le personnel métropolitain qui assure l'ensemble des opérations d'exploitation.



Nous manquons de ressource en eau sur la Métropole

FAUX

Mais ce n'est pas pour cela que nous n'en prenons pas soin... La Loire et ses alluvions contribuent pour deux tiers à la ressource en eau brute. Même lors de sécheresses sévères, la Loire reste une alimentation fiable et abondante. En revanche, sa qualité est fragile. La bonne gestion du cycle de l'eau, c'est également prévenir les pollutions accidentelles ou diffuses pour éviter de mettre en place des traitements coûteux et gourmands en ressources énergétiques. Le service de l'assainissement réalise ainsi des travaux directement en lien avec la préservation du milieu naturel.

L'eau en bouteille coûte moins cher que l'eau du robinet

FAUX

Non seulement l'eau en bouteille est plus chère, mais elle est beaucoup plus néfaste pour l'environnement et n'est pas meilleure pour la santé. Dans la Métropole, se servir un verre d'eau de 33 cl directement à votre robinet vous coûtera 0,05 cts ! **En bouteille, l'eau vous coûtera près de 30 cts le verre, soit 600 fois plus cher, sans compter l'essence pour aller la chercher, et le coût environnemental de production et de fin de vie du plastique.**





RESTEZ CONNECTÉ ET FACILITEZ VOS DÉMARCHES !

RETROUVEZ LE SERVICE DE L'EAU DE TOURS MÉTROPOLE VAL DE LOIRE

➔ WWW.TOURS-METROPOLE.FR/EAU-POTABLE

